



Mé-  
di-  
thèques

niortaggo

# PROJET D'ETABLISSEMENT 2023-2027

Le projet d'établissement du réseau des médiathèques de Niort Agglo a pour ambition de définir, pour les 5 années à venir, les grands objectifs fixés et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Un travail mené en groupes, composés des bibliothécaires du réseau, a fait émerger la valeur du projet : porteur de sens, il constitue une feuille de route partagée qui permet de voir loin tout en renforçant les liens qui unissent le réseau à sa tutelle, ses partenaires et à chacun des citoyens.

## 1. LA COLLECTIVITE ET SON ENVIRONNEMENT

### Niort Agglo, portrait de territoire

Depuis le 1er janvier 2014, la Communauté d'agglomération du Niortais occupe un territoire de 821 km<sup>2</sup>, à l'extrémité sud-ouest du département des Deux-Sèvres.





Niort Agglo, avec ses 40 communes, compte une population de 121 642 habitants au 1er janvier 2022 (la plus petite commune compte 167 habitants et la plus grande, Niort, 59 193). La croissance démographique, de 0.5% chaque année, est portée à la fois par un solde naturel positif et un solde migratoire excédentaire.

### **Les effets de la périurbanisation**

Le phénomène de périurbanisation, enclenché dès les années 1970-80, a très fortement marqué l'ensemble du territoire et explique en grande partie un étalement de population sur le territoire dont la densité (c. 149 hab. /km<sup>2</sup>) est supérieure à celle de l'aire urbaine. De ce point de vue, on comprend que le coût des déplacements et leur impact sur l'environnement mobilisent de plus en plus les politiques publiques. Elles sont autant soucieuses de développement durable que d'égalité d'accès aux services et aux manifestations culturelles et sportives.

### **L'emploi tertiaire et la dynamique d'une économie sociale et solidaire**

L'implantation et l'activité des grandes mutuelles nationales d'assurance sur le territoire ont eu des conséquences particulièrement bénéfiques sur l'emploi, le cadre et le niveau de vie moyen ainsi que sur le développement de quelques spécificités :

- Naissance dès 1981 d'un pôle universitaire dédié.
- Création en 2011 d'un pôle d'expertise unique en France sur la gestion du risque, Calyxis.
- Création ou développement d'entreprises de sous-traitants.
- Valorisation de l'économie sociale et solidaire comme mode d'entreprendre

### **Approche sociologique du territoire**

La structure socio-professionnelle de Niort Agglo montre la part importante des retraités (30,1%) au sein de la population de plus de 15 ans du territoire.

Viennent ensuite, les employés et les professions intermédiaires avec respectivement 17,1% et 14,4% de la population. La catégorie des ouvriers représentant 10,9% de la population et est en baisse.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 10,6% de la population. Le nombre de cadres sur le territoire intercommunal est en augmentation, légèrement inférieur au taux régional (-1,9%) mais supérieur au taux départemental (+1,5%).

L'économie tertiaire est, sans nul doute, à la source d'un niveau relativement élevé du taux d'activité des femmes, établi à 75.9% en 2019.

Le revenu médian disponible des habitants, établi à 1 920 €/mois, est supérieur aux moyennes régionales et départementales. Le revenu médian des habitants de Niort est de 1 840€, les situations étant plus contrastées du fait de la persistance intramuros de quelques poches de précarité, notamment dans les trois quartiers politique de la ville (Clou Bouchet, Tour Chabot-Gavacherie, Pontreau - Colline St-André).

Le taux de chômage au 1er trimestre 2022 est de 5%. Il se présente comme le moins élevé de Nouvelle-Aquitaine et l'un des plus bas également observés dans les EPCI de la même strate.

## **Le projet de territoire : Niort Agglo à l'horizon 2030**

L'Agglomération s'est dotée d'un projet de territoire qui détermine les grandes orientations et les choix stratégiques de développement à l'horizon 2030. Son ambition est d'amplifier les dynamiques économiques, de renforcer l'équilibre du territoire et de construire des coopérations de projets pour créer un pôle d'attractivité à l'échelle de la région Nouvelle Aquitaine.

Ce projet a été élaboré par le Bureau de Niort Agglo, en lien étroit avec les maires des 40 communes. Les acteurs institutionnels et économiques ont également été associés à la réflexion, ainsi que le Conseil de développement.

## **Le paysage culturel, éducatif et documentaire**

### **Le paysage culturel de l'agglomération du Niortais**

La ville-centre et sa première couronne concentrent les infrastructures essentielles de l'offre publique, dont une large partie est communautaire. C'est le cas pour ce qui relève des écoles d'arts, des institutions patrimoniales et de la lecture publique :

- Deux Musées de France, le Musée Bernard-d'Agesci et celui du Donjon.
- Un Conservatoire Danse et musique à rayonnement départemental qui se décline sur trois sites : à Niort, à Chauray et à Vouillé.
- Une Ecole d'arts plastiques, sur trois sites : Niort, Echiré et St-Hilaire-la-Palud.
- Un réseau de lecture publique regroupant 16 équipements, dont 6 à Niort, et 1 bibliobus.

Cette offre institutionnelle, s'enrichit de la présence de 3 autres établissements de diffusion et de créations culturelles et artistiques bénéficiant d'un label national et fonctionnant sous convention avec la ville de Niort : Le Moulin du Roc, Scène nationale à Niort ; le Camji, « Scène de musiques actuelles » (SMAC) ; la Villa-Pérochon - Centre d'art contemporain photographique (CACP).

La diffusion cinématographique dispose à Niort d'un vaste complexe CGR multisalles et d'une solide implantation du réseau « Art et essai », représenté par deux établissements : à Niort et à St-Hilaire-La-Palud.

Le réseau associatif des 40 communes propose de nombreuses manifestations. Un recensement exhaustif des structures porteuses d'actions culturelles sur le territoire de Niort Agglo, établi en 2014, a permis notamment d'identifier plus de 110 associations, clubs ou formations à vocation culturelle. La moitié seulement de ces associations se trouve à Niort. Le territoire est par ailleurs maillé d'un réseau de 11 centres socio-culturels, dont 8 se trouvent à Niort.

## **L'environnement éducatif**

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) a proposé la répartition suivante des 97 établissements implantés sur le territoire de Niort Agglo : cycle pré-élémentaire : 34 établissements dont 16 à Niort ; cycle élémentaire : 53 écoles élémentaires dont 25 à Niort (dont 7 établissements privés sous contrat). Dix écoles primaires, réunissant les deux cycles, complètent le tableau.

Pour le second degré, 11 collèges dont 8 à Niort et 8 lycées accueillent les élèves du territoire (3 lycées d'enseignement général et technologique, 3 lycées professionnels, 1 lycée privé polyvalent et un lycée du paysage et de l'horticulture). Une formation post bac est proposée par 4 de ces établissements (12 BTS).

Niort Agglo priorise le développement de l'enseignement supérieur sur son bassin d'emploi pour répondre aux importants besoins de recrutement des entreprises locales. 90 formations post bac sont proposées à Niort dans des domaines porteurs de l'assurance, du numérique ou encore de l'industrie et dans des filières plus généralistes. Près de 3 800 étudiants ont choisi Niort pour poursuivre leurs études. Niort Agglo a pour objectif d'atteindre un effectif de 6000 étudiants d'ici 2030.

### **Le paysage documentaire, hors réseau**

La ville de Niort comprend dans son infrastructure documentaire les institutions suivantes :

- Le siège des Archives départementales des Deux-Sèvres. De par ses collections patrimoniales, les ADDS constituent un partenaire important pour la Médiathèque Pierre-Moinot.
- La Médiathèque départementale qui dispose également d'une annexe à Thouars, au nord-est du département.

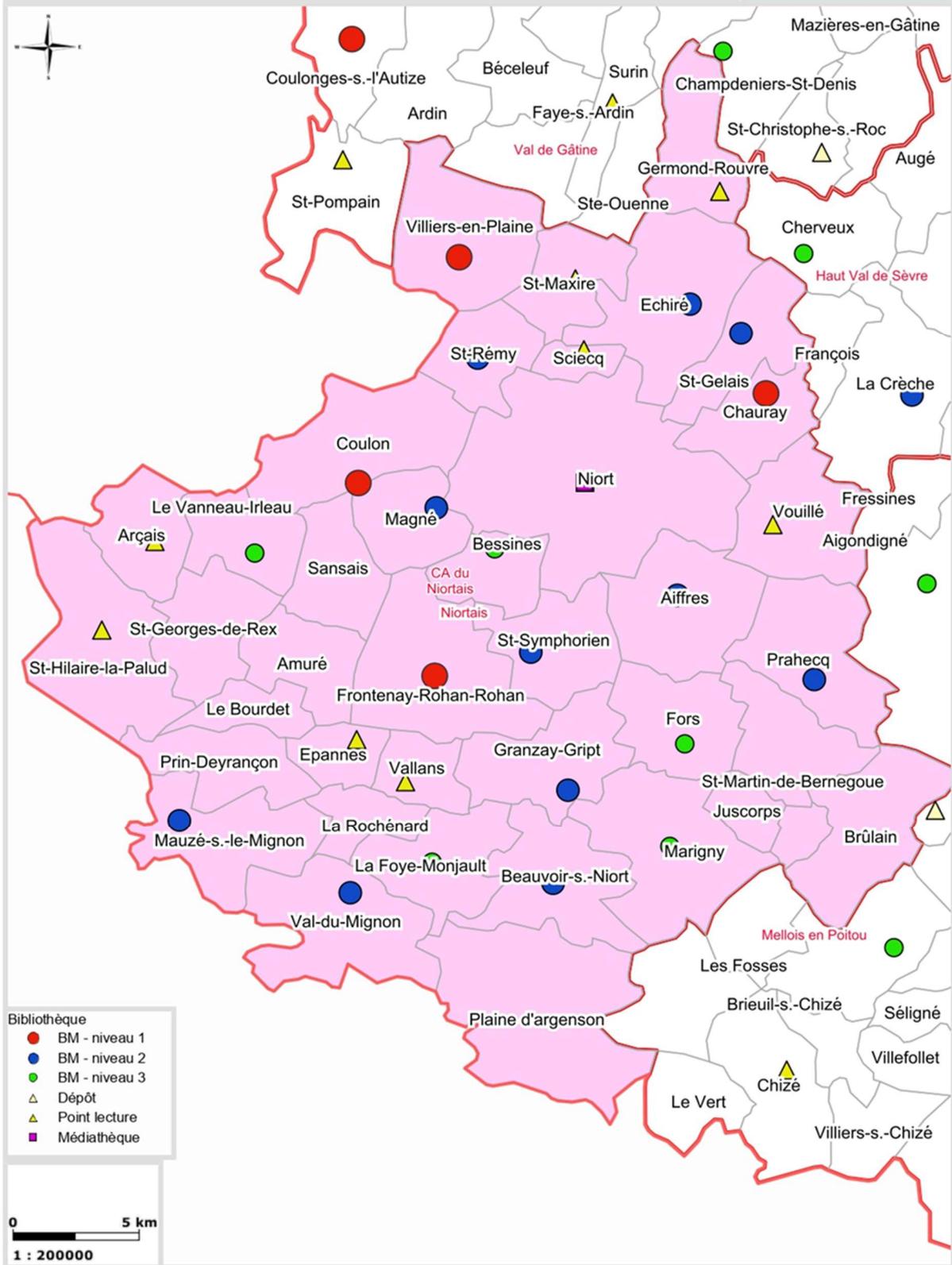
En outre, les établissements d'enseignement du premier et deuxième degré, le pôle universitaire, et les différents centres de formation mettent à la disposition de leurs élèves et étudiants des lieux de ressources, souvent mixtes : les bibliothèques-centre documentaires des 97 établissements publics et privés, les 19 CDI des collèges et lycées, la bibliothèque du Pôle universitaire (BIPUN). Un Centre d'information et de documentation est implanté au Centre Hospitalier. Les écoles d'art et le Musée d'Agesci proposent chacun une bibliothèque spécialisée.

Quelques rares comités d'entreprise continuent de développer des bibliothèques avec des salariés qualifiés, essentiellement dans les entreprises du tertiaire (MAAF, SMACL, MAIF, SNCF).

Enfin, la Bibliothèque de la Maison d'arrêt bénéficie également d'une convention qui lui permet de jouir de l'intervention régulière d'un bibliothécaire pour aider à la gestion des collections, à la formation des détenus bibliothécaires et, avec un renfort associatif, au maintien d'une politique d'animation livres et lecture.

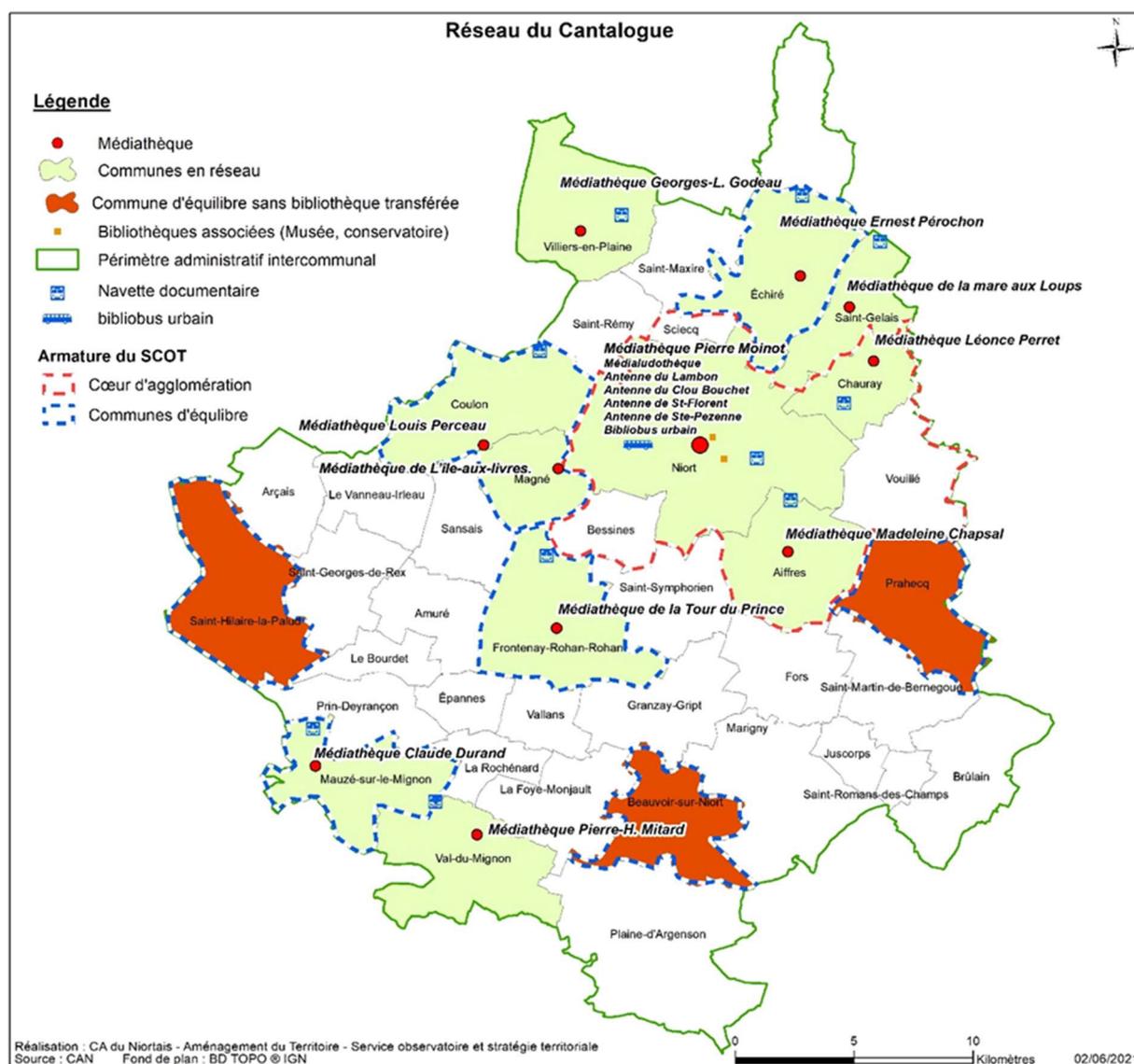
Au bilan, sur 40 communes, 31 d'entre elles disposent d'un équipement de lecture publique.

# Typologie 2019 des bibliothèques de la CAN



## 2. LE RESEAU DES MEDIATHEQUES : HISTOIRE, MISSIONS, ORGANISATION

Le réseau de lecture publique de Niort Agglo compte parmi les 5 réseaux locaux de lecture publique du département des Deux-Sèvres. Il en est le plus important avec ses 17 équipements dont 1 bibliobus et ses plus de 500 000 documents disponibles pour le prêt.



Historiquement, le pays niortais comprenait à lui seul plus des ¾ des bibliothèques populaires du département des Deux-Sèvres au début du XXe siècle.

Le réseau de Niort Agglo comprend l'ensemble des médiathèques publiques dont la gestion a été transférée à l'EPCI, entre 2000 et 2019. Il y a été ajouté en 2010, sur le principe, trois bibliothèques niortaises associées dont les collections peuvent sous certaines conditions

être rendues accessibles au grand public : bibliothèques du Musée d'Agesci, du Conservatoire et celle de l'Ecole d'arts plastiques Pablo-Picasso.

La Médiathèque Pierre-Moinot, se trouvant déjà à la tête d'un réseau de 6 antennes, a naturellement constitué l'équipement central du réseau communautaire.

## De la bibliothèque de Niort au réseau Niort Agglo

1771 : Fondation de la Bibliothèque publique de la ville de Niort après la donation de la bibliothèque du curé archiprêtre Jean de Dieu René Bion.

1792 : Suppression de la bibliothèque « qui n'est utile à aucun point de vue ». Ses collections vont rejoindre les dépôts littéraires du district.

1803 : Fondation de la Bibliothèque publique de la ville de Niort avec les collections de l'ex-bibliothèque de l'Ecole centrale enrichie des confiscations révolutionnaires (20 000 volumes environ).

1937 : Ouverture d'une section populaire proposant en libre-accès de nombreux romans, d'ouvrages techniques et de vulgarisation scientifique. L'inscription et le prêt sont totalement gratuits.

1940 : La ville de Niort inaugure sa bibliothèque enfantine, sur le modèle de l'Heure joyeuse.

1971 : Mise en place de la première bibliothèque-annexe, celle du quartier de St-Florent. Six autres suivront de 1972 (St-Liguaire) à 1981 (quartier des Brizeaux).

1984 : Ouverture de la première discothèque publique du Poitou-Charentes.

2000 : Transfert le 1er janvier 2000 à la Communauté d'agglomération de Niort de la Médiathèque municipale de Niort et de son réseau, ainsi que des bibliothèques d'Echiré, St-Gelais et Chauray.

2010 : Mise en œuvre effective du réseau d'agglomération qui s'organise autour de la Médiathèque centrale d'agglomération, son réseau et 9 autres médiathèques.

2019 : La médiathèque de Magné rejoint le réseau de lecture publique de Niort Agglo.

2021 : La médiathèque Pierre-Moinot réhabilitée rouvre au public.

## La compétence optionnelle et ses évolutions

En 2000, est confiée au nouvel EPCI la compétence optionnelle « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ». Cela a donné lieu à un grand nombre de transferts d'équipements venant en particulier de la part de la ville-centre.



En 2004, décision est prise de ne transférer à la compétence de l'EPCI, en matière d'établissements culturels, que les équipements que l'on pouvait considérer comme étant en charge d'une fonction éducative et patrimoniale (politique de socle). A partir de 2005, Niort Agglo gérait effectivement les équipements culturels suivants :

- Les Musées d'Agesci et du Donjon de Niort.
- Les Conservatoires de musique et de danse de Niort, Chauray et Vouillé.
- L'école d'arts plastiques de Niort.
- La Médiathèque de Niort ainsi que son réseau et 9 autres médiathèques (Aiffres, Chauray, Coulon, Echiré, Frontenay-Rohan-Rohan, Mauzé-sur-le-Mignon, St-Gelais, Usseau et Villiers-en-Plaine).

Des directions et des budgets uniques ont alors été décidés et des politiques établies sur la base, non plus du seul intérêt communal, mais aussi de celui du territoire communautaire.

Dans son principe, le transfert des médiathèques repose, depuis 2004, sur une politique publique de développement en réseau des bibliothèques les mieux susceptibles de garantir et de maintenir une qualité minimum de service public auprès de la population.

Le Conseil d'Agglomération a ainsi précisé, en 2015, les conditions techniques à respecter (site autonome, surface de 100 m<sup>2</sup> minimum, agent et temps de travail dédiés, ouverture hebdomadaire de 8h30 minimum, budget de fonctionnement propre, système d'information immédiatement compatible).

En 2014, une nouvelle mandature validait l'ensemble de la compétence optionnelle tout en proposant aux élus de reprendre une réflexion sur la nécessité de doter Niort Agglo de sa propre politique culturelle. Cette réflexion aboutit à la délibération du 21 novembre 2016 validant la création d'une nouvelle compétence facultative destinée à « renforcer l'attractivité du territoire au travers de grands événements culturels, sportifs et festifs à rayonnement d'agglomération ». Une politique de soutien à de grands événements culturels et sportifs organisés sur l'ensemble du territoire communautaire ou ayant vocation à en obtenir la dimension s'est naturellement intégrée à cette compétence.

## Missions

Depuis 2010, le réseau de lecture publique de Niort Agglo met à disposition des usagers une collection de près de 500 000 documents sur tout support, accessibles en tous points du territoire et dont la majeure partie est empruntable grâce à une carte unique.

Les collections sont référencées dans un catalogue collectif et sont désormais constituées en complémentarité les unes des autres. Une navette documentaire et la mise en place de fonds tournants, alimentés par toutes les médiathèques, permettent de faciliter encore mieux leur circulation sur le réseau.

La Médiathèque centrale d'Agglomération Pierre-Moinot joue un rôle spécifique en matière de conservation et de valorisation des fonds patrimoniaux et locaux. Outre les fonds propres



qu'elle possède et conserve, elle assure aussi des missions de conseil et d'expertise pour l'ensemble du réseau.

Des services transversaux prennent en charge, pour le compte de tous, la coordination des activités culturelles et du développement numérique.

### **Objectifs culturels et éducatifs**

Le développement des bibliothèques et de la lecture publique constitue, aux côtés de l'école et de l'université, le socle de toutes les pratiques culturelles nécessaires au bien-être et à la réussite personnelle de chacun. Cette idée de socle a présidé à l'organisation et aux orientations fondamentales de la compétence de lecture publique, confirmée en 2014.

Sur le plan de la diffusion, les objectifs suivants sont poursuivis : partage des ressources documentaires (catalogue collectif accessible en ligne) et égalité d'accès de tous aux collections publiques sur tous les points du réseau.

L'animation culturelle des bibliothèques à destination de tous les publics fait l'objet d'une conduite raisonnée sur la base des principes suivants :

- La valorisation des contenus par l'organisation de lectures, spectacles, débats, rencontres, conférences et tous autres moyens de partages et de confrontations d'idées et de points de vue, dans le respect des valeurs républicaines.
- La valorisation des collections y compris celles relevant des fonds patrimoniaux.
- L'appropriation par le public de tous les moyens d'accès à l'information et à la culture.
- L'accompagnement dans l'appréhension des vecteurs de savoir et de divertissements à destination des plus jeunes : visites, heures du conte, bébés-lecteurs, ateliers, ...

## **Organisation et ressources**

Administrant le réseau, la Direction des bibliothèques et de la lecture publique fédère les outils de gestion, administratifs et bibliothéconomiques, les collections et les personnels.

### **Les grands principes du réseau**

Conformément aux décisions prises en 2007-2008 par un comité de pilotage d'élus et de techniciens, le réseau a été organisé sur les principes suivants :

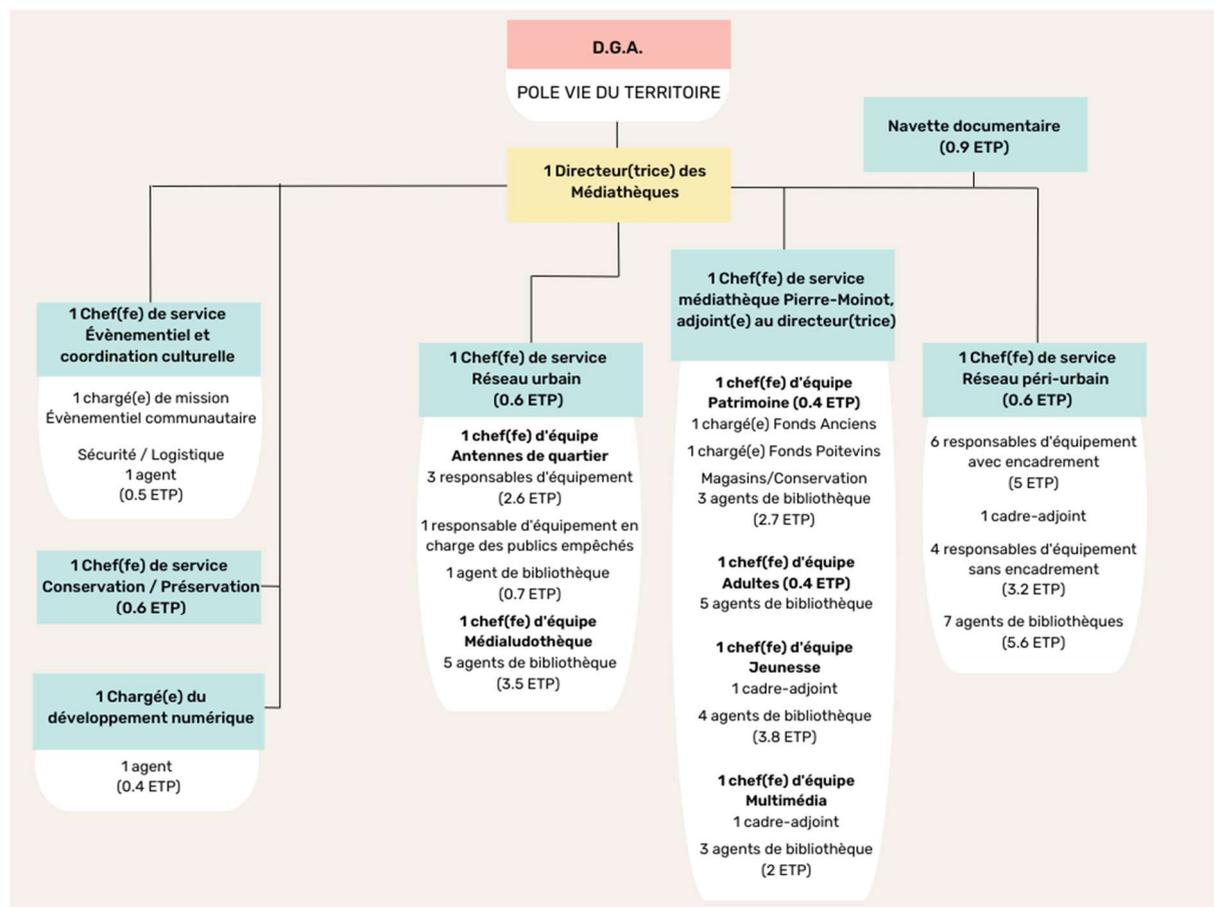
- Un système unique d'information et de gestion ainsi qu'un site internet commun.
- Une mutualisation des collections et la possibilité d'emprunts et retours en n'importe quel point du réseau.
- Un tarif et une carte d'abonnement unique.
- Une navette documentaire desservant 1 à 2 fois par semaine les médiathèques du réseau.
- Des fonds tournants permettant de décentraliser les collections, d'en améliorer la circulation et de mieux conduire une politique d'acquisition partagée.

Depuis 2004, sont mutualisés les moyens techniques et budgétaires en matière d'action culturelle, ce qui permet d'accompagner les projets d'animation mis en œuvre par les

bibliothèques sur leurs territoires respectifs et de leur ajouter la plus-value d'actions conjointes. De ce point de vue, partager sur le réseau le coût et l'intérêt de certaines expositions, de certains ateliers ou rencontres constitue un exemple intéressant d'une compétence culturelle partagée.

## Les effectifs et l'organigramme

Au 31 décembre 2022, la Direction comptait 59 agents (pour 53,9 en équivalent temps plein).



## 3. CHIFFRES ET ELEMENTS CLES 2018-2022

### Le lectorat et son évolution

Au cours de la période couvrant le dernier projet (2018-2022), de profonds changements ont contribué à faire évoluer l'audience des médiathèques du réseau. Parmi eux, trois événements majeurs doivent être particulièrement retenus :

- La crise sanitaire débutée en 2020.
- La réhabilitation de la médiathèque Pierre-Moinot qui a fermé ses portes au public en septembre 2018 pour rouvrir le 26 juin 2021, offrant un service relocalisé durant toute la période de fermeture.
- La mise en place de la gratuité du prêt, de manière concomitante, au 1er juillet 2021.

Entre 2018 et 2022, le nombre de lecteurs a ainsi fluctué de façon importante, passant d'une estimation de quelques 13 000 cartes en 2018 à moins de 9 120 en 2020 pour remonter à 18 855 cartes au 31 décembre 2022.

#### **Crise COVID et impact sur le lectorat**

Il découle de ce contexte particulier des indicateurs qui ne suivent pas exactement les trajectoires nationales, et notamment à Niort. L'enquête « flash » réalisée par le Ministère de la culture sur les effets de la crise sanitaire en bibliothèques montre que les inscriptions marquent une forte diminution en 2020, puis une remontée en 2021 qui ne parvient toutefois pas à retrouver les niveaux de 2019.

Si la plupart des médiathèques du réseau accuse cette baisse, la médiathèque Pierre-Moinot et son réseau d'antennes résistent mieux et retrouvent, dès 2021, des taux d'inscription supérieurs à ceux enregistrés en 2019. Au global, le lectorat ne baisse que de 4% entre 2019 et 2021 (à l'échelle nationale, on mesure un déficit de 25%).

En 2022, toutes les médiathèques enregistrent un accroissement des inscriptions et le niveau général dépasse celui de 2019 de plus de 20%. Ces bons résultats masquent cependant une situation contrastée où certaines médiathèques peinent à retrouver leurs performances habituelles.

Médiathèque Pierre-Moinot, Niort	38%
MPM et réseau, Niort	30%
Madeleine-Chapsal, Aiffres	0%
Léonce-Perret, Chauray	-13%
Louis-Perceau, Coulon	2%
Ernest-Pérochon, Echiré	16%
La Tour du Prince, Frontenay-Rohan-Rohan	-35%
L'île aux livres, Magné	NC
Claude-Durand, Mauzé	-23%
La Mare aux Loups, Saint-Gelais	4%
Pierre-Henri-Mitard, Val-du-Mignon	-39%
Georges-L.-Godeau, Villiers-en-Plaine	-13%
<b>Total réseau</b>	<b>22%</b>

### Pourcentage de la population inscrite

Sur le territoire de la communauté d'Agglomération du Niortais, en 2022, c'est 17,3% de la population qui est inscrite dans une bibliothèque, en réseau ou hors réseau (16% à l'échelle nationale).

Si l'on s'en tient au seul réseau communautaire de lecture publique, c'est 15,5% de la population de l'agglomération qui y est inscrit.

En ne prenant en compte que les communes desservies par l'une des médiathèques du réseau, c'est alors plus de 20% de la population qui est inscrite.

	Inscrits	Nb d'habitants	% inscrits
Médiathèque Pierre-Moinot, Niort	10 460	58 966	17,7
MPM et réseau, Niort	13 647	58 966	23,1
Madeleine-Chapsal, Aiffres	701	5 359	13,1
Léonce-Perret, Chauray	1 340	7 155	18,7
Louis-Perceau, Coulon	428	2 266	18,9
Ernest-Pérochon, Echiré	512	3 532	14,5
La Tour du Prince, Frontenay-Rohan-Rohan	502	2 924	17,2
L'île aux livres, Magné	538	2 689	20
Claude-Durand, Mauzé	462	2 893	16
La Mare aux Loups, Saint-Gelais	235	2 150	10,9
Pierre-Henri-Mitard, Val-du-Mignon	175	1 077	16,2
Georges-L.-Godeau, Villiers-en-Plaine	315	1 798	17,5
<b>Total en réseau</b>	<b>18 855</b>	<b>90 809</b>	<b>20,8</b>
<b>Autres bibliothèques AGGLO</b>	<b>2 203</b>	<b>23 797</b>	<b>9,2</b>
<b>Total AGGLO</b>	<b>21 058</b>	<b>121 754</b>	<b>17,3</b>

## Les prêts et la navette documentaire

Comme pour les inscriptions, le contexte a fortement pesé sur la courbe des prêts qui évoluent positivement entre 2018 et 2022 malgré la forte baisse enregistrée en 2020. L'évolution est de l'ordre de 15%, assez cohérente avec celle du lectorat.

Cette progression, encore plus que celle des inscrits, est à mettre au crédit de la réouverture de la médiathèque Pierre-Moinot dont l'attractivité s'est accrue au même titre que les espaces, les services proposés ou l'amplitude horaire.

Ces chiffres placent le réseau de Niort Agglo au-dessus des moyennes nationales en matière d'emprunts (à l'échelle nationale, 44 prêts par emprunteur actif en moyenne ; 55 dans le réseau communautaire en 2022).

	Prêts 2018	Prêts 2019	Prêts 2020	Prêts 2021	Prêts 2022	Evolution 2018-2022
Médiathèque Pierre-Moinot, Niort	163 965	129 393	109 918	171 271	319 516	49%
MPM et réseau, Niort	312 893	296 916	206 193	296 398	410 979	24%
Madeleine-Chapsal, Aiffres	35 616	41 819	24 382	33 260	30 760	-16%
Léonce-Perret, Chauray	82 102	82 604	47 992	70 751	71 144	-15%
Louis-Perceau, Coulon	13 088	14 646	8 760	13 626	13 627	4%
Ernest-Pérochon, Echiré	15 034	17 289	12 456	23 308	23 548	36%
La Tour du Prince, Frontenay-Rohan-Rohan	24 728	24 390	17 690	23 004	19 418	-27%
L'île aux livres, Magné				13 401	13 382	
Claude-Durand, Mauzé	20 801	21 161	12 055	13 599	17 510	-19%
La Mare aux Loups, Saint-Gelais	11 413	11 929	7 686	12 489	8 337	-37%
Pierre-Henri-Mitard, Val-du-Mignon	9 232	8 717	5 627	5 844	4 992	-85%
Georges-L.-Godeau, Villiers-en-Plaine	11 811	11 122	6 249	11 379	12 000	2%
<b>Total réseau</b>	<b>536 718</b>	<b>530 593</b>	<b>349 090</b>	<b>517 059</b>	<b>625 697</b>	<b>14%</b>

Des perturbations de service dans certaines médiathèques en 2022, dues notamment à des mouvements de personnels, expliquent quelques chiffres en fort recul. Par ailleurs, les travaux de la médiathèque Pierre-Moinot et l'offre délocalisée proposée pendant 2 ans et demi rendent moins solides les comparaisons chiffrées.

### Les ressources numériques

Les ressources numériques continuent leur percée depuis leur mise en place en 2013. Les confinements de 2020 ont contribué à changer profondément les modes d'accès aux collections : l'offre à distance a connu une explosion de son utilisation au printemps et à l'automne 2020 participant à la nette augmentation des pratiques.

Ainsi, le nombre d'inscrits a fortement augmenté entre 2018 et 2020 ; phénomène qui s'est poursuivi en 2021 et 2022.

	Inscrits en 2020	Inscrits en 2021	Inscrits en 2022
<b>Cafeyn, presse</b>		<b>1 120</b>	<b>1 404</b>
<b>Philharmonie de Paris, musique</b>	<b>167</b>	<b>212</b>	<b>323</b>
<b>Skilleos, autoformation</b>	<b>352</b>	<b>804</b>	<b>1 464</b>
<b>Tout Apprendre, autoformation</b>	<b>214</b>	<b>696</b>	<b>1 422</b>
<b>VOD Médiathèque numérique, cinéma</b>	<b>1 068</b>	<b>1 721</b>	<b>1 879</b>

Le réseau a maintenu depuis 2020 son offre de ressources numériques en proposant une même offre pour les usagers. La répartition par domaine fait émerger l'importance de l'accès à l'information et à la formation. L'utilisation des ressources en ligne par les lecteurs témoignent d'un besoin croissant en médiation numérique. Ce besoin a été renforcé par la crise sanitaire qui a accentué les pratiques de formation et d'information en ligne.

	Consultations 2020	Moyenne / mois	Evolution 2020-2022
<b>Cafeyn, presse</b>	<b>20 208</b>	<b>1 684</b>	<b>239%</b>
<b>Tout Apprendre, autoformation</b>	<b>10 023</b>	<b>835</b>	<b>25%</b>
<b>VOD Médiathèque numérique, cinéma</b>	<b>5 471</b>	<b>456</b>	<b>40%</b>
<b>Skilleos, autoformation</b>	<b>1 693</b>	<b>141</b>	<b>84%</b>
<b>Philharmonie de Paris, musique</b>	<b>1 508</b>	<b>126</b>	<b>144%</b>

Les ressources numériques représentent 14% du budget consacré aux ressources documentaires en 2022<sup>1</sup>. Du fait de la crise sanitaire, le budget alloué est passé de 28 000€ en 2020 à 31 000€ en 2021 (+ 10%).

Des freins à l'utilisation des ressources émergent pourtant : modèles économiques de certaines ressources entraînant des contraintes budgétaires, méconnaissance du public et des équipes. Le nouvel SIGB (mai 2020) et le nouveau site internet (mars 2022) favorisent l'intégration des contenus numériques dans les collections et les rendent ainsi encore plus visibles : certaines ressources interrogeables lors d'une recherche, accès simplifié en 1 clic.

<sup>1</sup> Dans les communes de 20 000 habitants et plus, les ressources numériques représentent en moyenne 22% du budget consacré aux ressources documents / 41 874€ en moyenne) in Etude sur les ressources numériques en bibliothèque de lecture publique | Ministère de la Culture – 2002.



Actuellement insuffisamment porté, ce travail de médiation doit se poursuivre dans les années à venir pour passer ainsi de l'offre à l'usage : mise en place d'outils de communication dédiés, meilleure articulation entre contenus en ligne et sur place, accompagnement humain. En parallèle, pour maintenir une offre en ligne de qualité, des pistes pourraient être étudiées : cofinancement (appels à projet, label Bibliothèque numérique de référence), groupement de commandes (en lien avec la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres).

### **La navette documentaire**

Service emblématique du réseau, la navette documentaire met à la disposition des usagers tous les documents disponibles de n'importe quelle médiathèque et leur permet de retourner leurs emprunts en tout lieu (hors jeux). A partir de 2016, à raison de deux circuits hebdomadaires, la navette faisait ainsi circuler entre les 11 communes près de 90 000 documents demandés par le public, soit déjà 16% de plus qu'en 2015.

En 2022, ce sont 350 938 documents qui ont voyagé, près de 4 fois plus qu'au moment du lancement du service. Les chiffres confirment qu'il s'agit là de l'un des services les plus appréciés des usagers et qui donne tout son sens au réseau en augmentant les possibilités de choix et d'emprunt, en tout lieu, pour tous les publics.

Cette évolution exponentielle s'explique également par la fermeture de la médiathèque Pierre-Moinot, relogée dans des locaux plus petits servant tout autant de médiathèque que de point de retrait des réservations ainsi que par la possibilité depuis 2020 de réserver aussi les documents disponibles.

A noter qu'il s'agit là d'un service relativement peu répandu encore et dont le réseau des médiathèques de Niort Agglo s'est doté très tôt, avec succès.

## **L'action culturelle et la médiation**

Pour le réseau des médiathèques de Niort Agglo, la période 2018-2022 a été marquée par de nombreux changements dans le domaine de l'action culturelle. Le déménagement de la médiathèque Pierre-Moinot, à l'automne 2018, a conduit à repenser l'ensemble du programme d'action culturelle, en raison notamment de la configuration des locaux temporaires.

### **2018-2020 : un fonctionnement bouleversé par les travaux**

Durant cette période correspondant aux travaux de la médiathèque Pierre-Moinot, l'action culturelle a été repensée à l'échelle du réseau des médiathèques avec notamment :

- La délocalisation de nombreuses manifestations : expositions jeunesse à la médiathèque ludothèque ou rencontres dans les médiathèques du réseau.
- La consolidation du réseau partenarial existant : rencontres et conférences musicales en partenariat avec la salle de musiques actuelles, lecture publique en appui avec le service culture de la ville de Niort, conférences patrimoniales avec les archives départementales.



Cette période aura également été l'occasion de travailler à l'élaboration d'une nouvelle politique d'action culturelle, prenant notamment en compte la réouverture de la médiathèque Pierre-Moinot à l'horizon 2021.

Dans des espaces plus contraints, la fréquentation des animations proposées s'est pourtant maintenue.

### **2020-2021 : la crise sanitaire et son impact**

En mars 2020, la fermeture de l'ensemble des équipements en raison de la pandémie de COVID 19 a conduit à proposer d'autres formes de médiation. Des lectures de textes issus du fonds local ont notamment été proposées par les bibliothécaires et ont permis de maintenir une offre à distance, en complément de ressources en ligne régulièrement renouvelées.

A partir de septembre 2020, une courte période a permis de renouer avec le public avant la mise en place de nouvelles restrictions sanitaires. Malgré le contexte, ont été maintenus en 2020 : l'accueil de 4 470 écoliers en visite de classe (5 790 en 2019, - 23%) et 45 rencontres, lectures publiques, débats, conférences ou ateliers (76 en 2019, - 41%).

Parallèlement, cette période a été marquée par un retour à une forte demande en matière de partenariat (anciens ou nouveaux).

### **2021-2022 : la réouverture de la médiathèque Pierre-Moinot**

Ces 2 dernières années auront vu la mise en œuvre du travail mené depuis 2018 en matière de programmation. Outre les reports de manifestations que le nouvel équipement a permis d'accueillir, la médiathèque Pierre-Moinot réhabilitée, a ouvert de nombreuses possibilités en matière d'action culturelle (expositions, concerts, rencontres littéraires, festivals) et a su trouver son public, malgré un léger infléchissement sur le dernier trimestre 2022. La médiathèque a également pu accueillir des journées d'études et autres manifestations professionnelles que la configuration passée ne permettait pas d'organiser.

Cette dynamique, portée par la réouverture du nouvel équipement, doit être prolongée par une meilleure mutualisation des actions à l'échelle du réseau. Cet axe de travail est fortement présent dans le nouveau projet.

### **Partenariats**

Le réseau des médiathèques est engagé depuis de nombreuses années dans de nombreux partenariats. Etablissements culturels de proximité, les médiathèques du territoire constituent à la fois des points ressources mais également des lieux de diffusion potentiels pour les structures éducatives et socio-culturelles. Outre les partenariats institutionnels (Musée, Conservatoire, Ecole d'Arts plastiques, Services culturels), les médiathèques de Niort Agglo ont construits de multiples partenariats avec des associations culturelles œuvrant dans des domaines aussi variés que le spectacle vivant, les musiques actuelles, l'art photographiques, le street art et bien entendu le livre et la lecture. Par ailleurs, le réseau des médiathèques constitue un point ressource important pour les écoles du territoire tant par les accueils qui y sont proposés que dans l'accompagnement et la co-construction de projets.



Bien que fortement impactées par la crise sanitaire, les actions en direction des publics empêchés et éloignés de la lecture ont pu reprendre et se sont même développées à la faveur de la réouverture de la médiathèque Pierre-Moinot. On distingue deux modalités d'intervention en direction de ces publics :

- Les accueils in situ qui permettent de présenter les espaces ainsi que les collections. Ces actions ont été menées en partenariat avec des organismes tels que l'ASFODEP, France Terre d'Asile, Pôle Emploi, le CCAS, l'école de la deuxième chance et d'autres acteurs du domaine de l'insertion.

- Les interventions hors les murs, en milieux fermés en direction de la maison d'arrêt ou de l'hôpital ou comme cette expérimentation en étroite collaboration avec le service communautaire « Gens du voyage » et le CCAS de Niort qui a permis des interventions sur plusieurs aires d'accueil.

Malgré cette reprise d'activité et une demande toujours croissante, il convient de poursuivre le développement de ces actions et de renforcer les interventions en faisant venir et en allant vers. Des dispositifs tels que le FACILE A LIRE, d'ores et déjà mis en œuvre à la médiathèque Pierre-Moinot ainsi que le développement d'un nouveau service de bibliobus sont autant de leviers qui visent à atteindre cet objectif.

## Comparaison avec les moyennes nationales

Etablissements couvrant des populations de 80 000 à 125 000 hab. <sup>2</sup>	Moyenne 2018	Niort Agglo 2022
<b>LE PERSONNEL</b>		
Dépenses pour le personnel	2264790	2571918
<i>soit pour 100 habitants</i>	2363	2114
Nombre d'emplois	62,6	59
Nombre d'ETP	56	53,7
<b>LES RESSOURCES DOCUMENTAIRES</b>		
Nombre de livres	246910	331476
<i>soit pour 100 habitants</i>	258	272
Nombre de documents sonores	30750	43599
<i>soit pour 100 habitants</i>	30,6	35
Nombre de documents vidéo	15375	15975
<i>soit pour 100 habitants</i>	14,9	13
<b>LES ACQUISITIONS</b>		
Dépenses d'acquisition	246000	254926
<i>soit pour 100 habitants</i>	245	209
Nombre de livres	10050	17099
Nombre de documents sonores	975	1091
Nombre de documents vidéo	1050	1082
<b>LE PUBLIC ET LE PRÊT</b>		
Nombre d'inscrits emprunteurs	10010	11223
Taux d'inscrits emprunteurs	10	9,23
Nombre total de prêts	440690	625697
dont nombre de prêts de livres	311270	427641
<b>LES HORAIRES</b>		
Nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire (au plus ouvert)	39:30:00	42:30:00
<b>LES LOCAUX</b>		
Surface des locaux en m <sup>2</sup>	5930	6175
<i>soit pour 100 habitants</i>	6,2	5,1

<sup>2</sup> Chiffres Ministère de la Culture

## 4. RETOUR SUR LE DERNIER PROJET

Modifications des conditions d'accueil, fermetures, restriction de certaines activités, reprises sous diverses modalités auront rythmées les 5 années couvertes par le dernier projet. Ces événements sont autant dus au projet de réhabilitation de la médiathèque Pierre-Moinot qu'à la crise COVID.

Ce contexte a rendu plus difficile, parfois impossible, la mise en œuvre de certaines actions et a contribué à modifier certains enjeux en matière de lecture publique sur le territoire de Niort Agglo. C'est d'autant plus vrai pour tout ce qui concerne l'action culturelle et l'animation du territoire.

De fait, plusieurs objectifs et actions du projet 2018-2022 se voient réinscrits dans le nouveau projet. Cela témoigne de ces difficultés mais aussi de la volonté que le réseau s'inscrive dans une politique durable.

Pour mémoire, et avant une évaluation rapide, on peut mettre en avant quelques réalisations exemplaires du dernier projet.

### Quelques réalisations exemplaires

#### **La mise en place de la gratuité, un levier pour mieux atteindre tous les publics**

À l'heure où l'on souhaite améliorer la fréquentation des établissements de lecture publique, la gratuité semble un levier majeur. Tous les retours d'expériences montrent combien elle lève une grande part des freins à l'accès, obstacle matériel tout autant que barrière symbolique.

Comme l'ensemble des bibliothèques actuelles, le réseau de Niort Agglo s'inscrit dans une démarche volontariste de développement et de conquête de nouveaux publics. Ainsi, la mise en place de la gratuité pour tous a été l'occasion d'accompagner l'investissement réalisé sur la nouvelle médiathèque Pierre-Moinot, de concourir à une plus grande attractivité des médiathèques sur l'ensemble du territoire et de favoriser l'accès de tous à la culture.

La gratuité est ici considérée comme un élément de la politique d'établissement qui contribue, entre autres axes d'effort, au développement des publics. Cette démarche s'inscrit ainsi dans une série de propositions visant à faciliter l'accès aux médiathèques du réseau : simplification et élargissement des horaires d'ouverture, création de nouveaux services en ligne (pré-inscription, suggestions d'achats), élargissement de l'offre vers les jeux-vidéo ont par exemple accompagné la mise en place de la gratuité du prêt.

Un enjeu de taille reste celui de la communication : mieux faire connaître les conditions d'accès et l'offre de service du réseau des médiathèques, partout sur le territoire.

Les premiers résultats sont encourageants : réduction des publics « invisibles » avec la systématisation de l'inscription pour tous et augmentation générale du lectorat, toujours plus importante depuis la mise en place de la gratuité au 1er juillet 2021.

Reste à mesurer les impacts réels en matière de diversification des publics.

Dans tous les cas, les objectifs demeureront d'élargir et diversifier le lectorat ainsi que de maintenir cette dynamique à la hausse.



## ACCÈS AUX MÉDIATHÈQUES GRATUIT POUR TOUS !

Livres, films, presse, musique, jeux vidéos, bandes-dessinées...  
les milliers de ressources des médiathèques du réseau de l'agglomération  
sont **maintenant en accès libre pour tous !**

[www.mediatheques.niortagglo.fr](http://www.mediatheques.niortagglo.fr)

[www.niortagglo.fr](http://www.niortagglo.fr)

## Le nouveau site internet, un outil au service des usagers

Le nouveau site internet a été définitivement lancé en mars 2022 après plusieurs mois de travail (un site transitoire, aux fonctionnalités de base, était proposé dès le changement de logiciel en juin 2020). Ce nouveau site se démarque par une identité visuelle attrayante et soignée, conçue par l'agence niortaise Bang! et déclinée par la société GMInvent et l'équipe des médiathèques. Les statistiques d'utilisation du site et les nombreux retours témoignent de son attractivité.

Au cœur de la conception de ce site, l'expérience utilisateur :

- La navigation a été simplifiée, l'ensemble des informations et des pages sont accessibles en 3 clics au maximum.
- Les services proposés ont été renforcés avec l'extension des réservations aux documents disponibles, la possibilité de se préinscrire en ligne, la valorisation des ressources en ligne, l'accès à l'ensemble des cartes d'une famille à partir d'un compte lecteur unique, etc.
- L'accent est mis sur les contenus vraiment utiles aux utilisateurs : recherche sur le catalogue, informations pratiques et compte lecteur, agenda, nouveautés.

La mise en place d'un groupe de travail autour de cette question permettra de faire du site internet une véritable vitrine du réseau (présentation des offres proposées aux établissements scolaires, aux acteurs sociaux, etc.) mais aussi de réfléchir à d'éventuels nouveaux services.

En parallèle, le travail de valorisation en ligne des collections physiques et numériques sera poursuivi et intensifié : page « sélections et coups de cœur » ou mise en ligne certains fonds numérisés.

### Chiffres clés 2022

---

**119 048 visites uniques**

---

**864 305 pages vues**

---

**5 minutes**, durée moyenne d'une visite

---

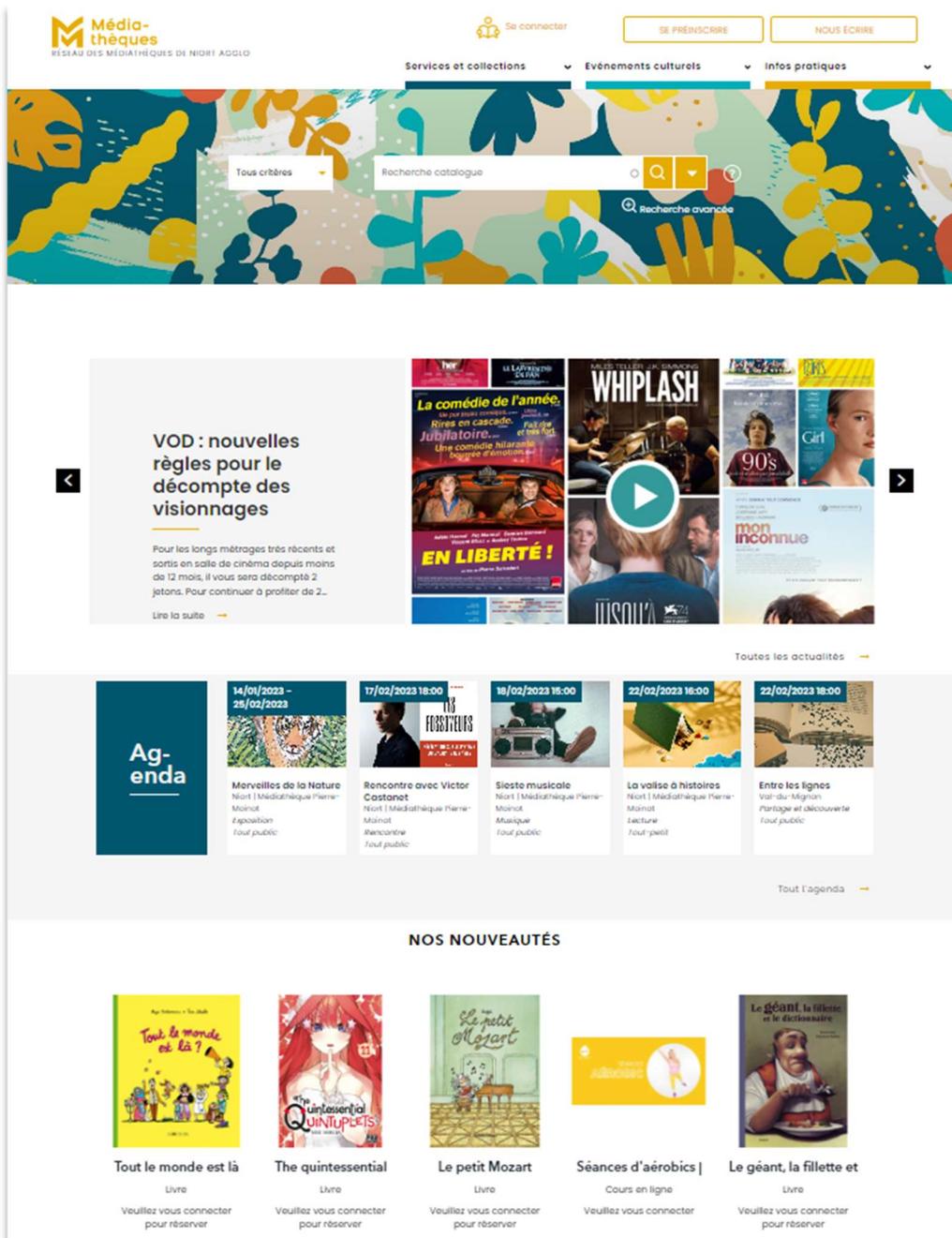
**9 actions par visite**, pages vues / téléchargements / liens sortants et recherche interne

---

**215 454 recherches**

---

**78 302 réservations à partir du site**, 75% du total des réservations



## La nouvelle médiathèque Pierre-Moinot, un équipement à la hauteur des enjeux actuels

L'équipement, construit au milieu des années 1980, a changé de siècle. Plus spacieux et plus lumineux, il offre une meilleure qualité d'accueil et de travail aux usagers, mais aussi de meilleures conditions de conservation pour les livres et les autres documents.

Porté par Niort Agglo, le chantier de requalification de la médiathèque centrale a été confié à l'agence DJ Architectes. Lancé en novembre 2018, interrompu deux mois en raison des mesures de confinement du printemps 2020, il s'est achevé en mars 2021.

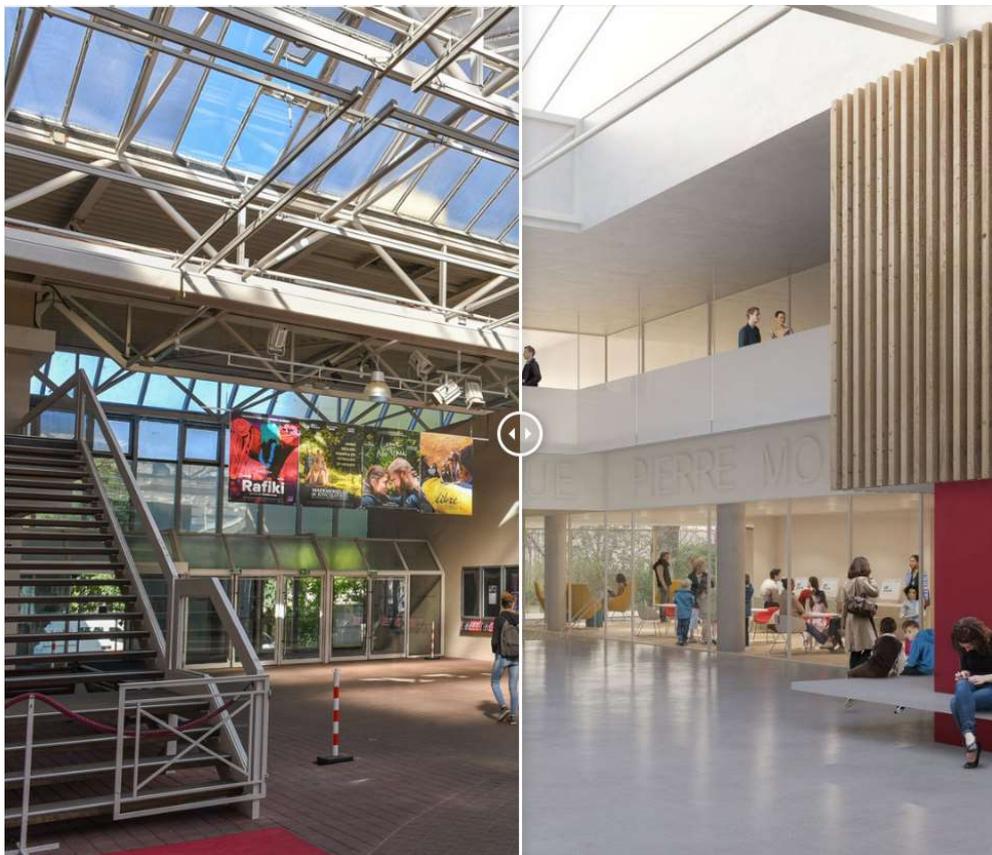
Labellisée Action Cœur de Ville, l'opération dont le coût total s'élève à 10 828 000 € HT a été financée avec l'aide de l'Etat au titre du F.N.A.D.T et de la D.G.D. (4 804 000 €), le Département des Deux-Sèvres au titre du dispositif CAP79 2016-2021 (1 079 000 €), la Région Nouvelle-Aquitaine (1 000 000 €) et l'Europe via les fonds européens de développement régional (552 460.15 €).

Grâce à la construction de l'extension en saillie et du bâtiment-pont, ainsi qu'à la relocalisation des services techniques et administratifs, ce sont plus de 800 m<sup>2</sup> supplémentaires qui sont maintenant réservés aux usagers, soit une augmentation de 40 % de la surface globale.

De nouveaux services sont désormais proposés avec la création de différents espaces : un salon avec la presse écrite et des jeux de société, des salles pour le travail en groupe, des consoles de jeux vidéo, la possibilité d'accéder à des instruments ainsi qu'à des solutions de musique assistée par ordinateur, pour pratiquer ou enregistrer. Sans oublier les postes informatiques dont le nombre est passé de 20 à 50.

Les prêts et les retours sont entièrement automatisés grâce à la mise en place de bornes et d'étagères intelligentes. En plus de leur intérêt dans la prévention des TMS, les bibliothécaires disposent maintenant de plus de temps pour conseiller et guider les usagers.

Une nouvelle boîte de retour en système RFID permet aux lecteurs de restituer leurs documents même en dehors des heures d'ouverture. Placée à l'extérieur du bâtiment, elle est accessible 24h/24 et 7 jours/7.

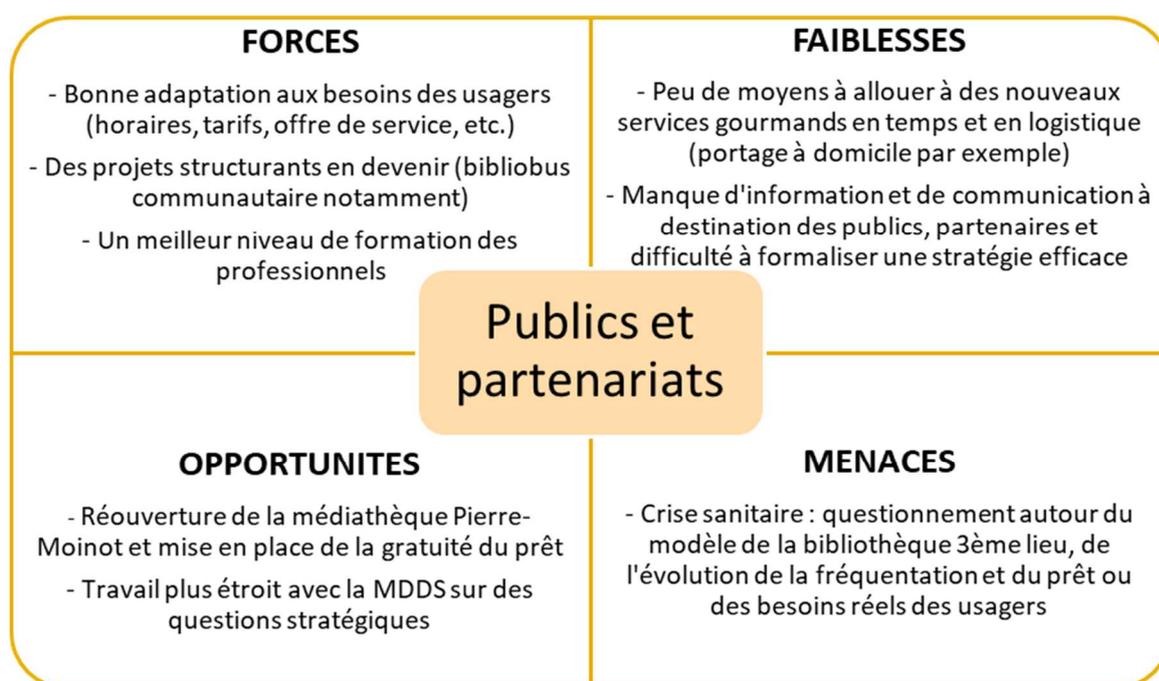


## L'évaluation

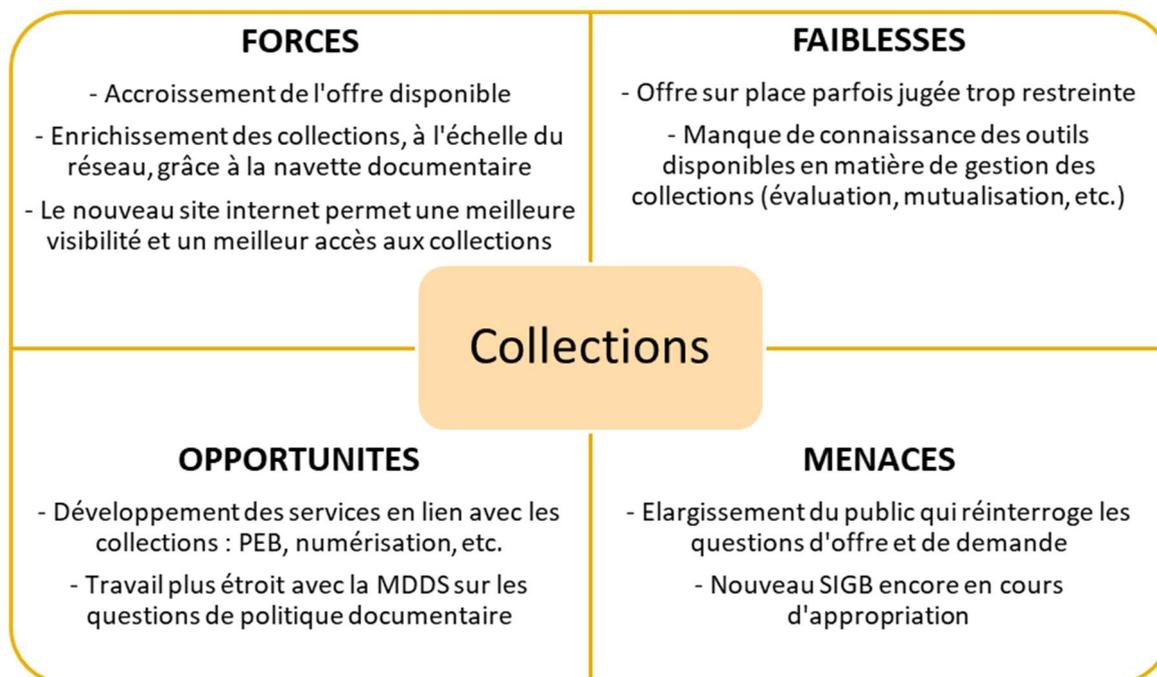
En 2018, le réseau des médiathèques de Niort Agglo s'était fixé 3 axes d'efforts à mener dont découlait une série d'objectifs déclinés en actions, portant sur les publics et partenariats, les collections et enfin l'animation du territoire.

Pour ces 3 axes, une évaluation rapide est proposée.

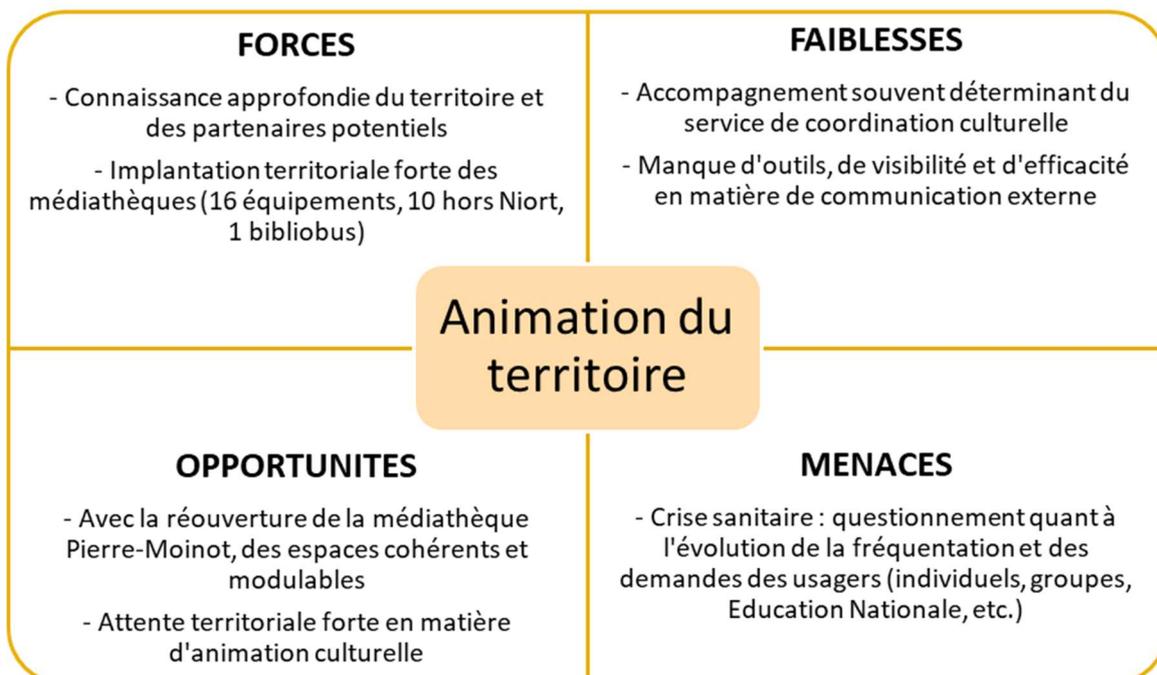
**AXE 1 : « FAVORISER L'ACCES, Y COMPRIS A DISTANCE, DE TOUS LES PUBLICS AU RESEAU DES MEDIATHEQUES », « DEVELOPPER LES PARTENARIATS AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS, CULTURELS, EDUCATIFS ET SOCIAUX »**



**AXE 2 : « AMELIORER LA QUALITE DE L'OFFRE DOCUMENTAIRE DISPONIBLE SUR LE RESEAU », « GARANTIR LA CONSERVATION, LA MISE EN VALEUR ET LA PRESERVATION DES COLLECTIONS PATRIMONIALES »**



**AXE 3 : « PARTICIPER PLEINEMENT A LA VIE DE LA CITE ET DU TERRITOIRE », « AMELIORER LA LISIBILITE DES ANIMATIONS PROPOSEES PAR LES MEDIATHEQUES »**



## 5. LE PROJET 2023-2027

Le projet s'est construit à partir des orientations politiques en matière de lecture publique, portées par le Vice-Président en charge de la Culture et mises en œuvre par le Pôle Vie du territoire de Niort Agglo ainsi que des idées et propositions d'actions issues des groupes de travail composés des bibliothécaires du réseau.

L'étude de l'environnement territorial, les grandes orientations de la collectivité et un travail de veille sur les enjeux actuels en matière de lecture publique ont par ailleurs permis d'enrichir la réflexion.

De l'ensemble de ces éléments, et des enseignements tirés du dernier projet, 4 axes de travail se dégagent. Ils consistent à porter plus particulièrement l'action du réseau sur :

- L'élargissement et l'accompagnement numérique des publics
- L'enrichissement de l'offre documentaire
- L'animation du territoire et la communication
- Les dynamiques internes mises au service des projets

Sur chacun de ces axes, un effort continu est en effet souhaitable. Il peut consister à consolider les acquis ou bien à développer de nouvelles pistes visant à renforcer le rôle des médiathèques dans la formation et l'éducation, le maintien d'une meilleure cohésion sociale et leur permettre de mieux contribuer à l'attractivité culturelle et économique du territoire.

Sur chacun de ces axes, des objectifs stratégiques, opérationnels et des actions ont été déclinés. Ils visent chacun à contribuer à décliner la politique générale de lecture publique en actes concrets et cohérents, à l'échelle du projet de territoire de Niort Agglo. A chaque fois, l'ambition est de mieux s'adapter aux réalités, besoins et attentes des publics et des territoires.

Après une période largement consacrée au chantier de réhabilitation de la médiathèque Pierre-Moinot, l'équipe a à cœur d'orienter son action vers :

- L'atteinte d'un équilibre entre médiathèque centrale, bien visible et emblématique, et maillage du territoire grâce aux 10 médiathèques hors ville-centre.
- La distribution et la qualité de l'offre et des services, en tout lieu, grâce notamment au nouveau bibliobus (desserte de 9 communes sans bibliothèque à compter de juin 2023).

Et en un mot, mettre en acte les valeurs de partage, de cohésion, de solidarité et d'adaptation qui ont aussi présidé à la construction du réseau de lecture publique de Niort Agglo et qui font aujourd'hui sa force et sa valeur.

Pour atteindre les objectifs fixés, le réseau des médiathèques de Niort Agglo s'appuie sur différentes instances de pilotage : comité de coordination, réunions d'équipe ou plénières, groupes de travail thématiques.

## AXE 1 : DEVELOPPER ET ACCOMPAGNER TOUS LES PUBLICS

OBJECTIF : contribuer au développement d'un service public culturel de proximité, accessible, inclusif et adapté à la diversité des publics et des territoires

FAVORISER L'ACCES DE TOUS LES PUBLICS AUX MEDIATHEQUES DU RESEAU

### **Renforcer la qualité de l'accueil et de la médiation**

Action 1 : Développer l'offre de formation à destination des professionnels

Action 2 : Réaménager les horaires des médiathèques du réseau

Action 3 : Créer un guide pour les nouveaux arrivants sur les questions d'accueil

### **Toucher de nouveaux publics, prioritairement les publics les plus éloignés de la culture**

Action 1 : Développer l'offre de portage à domicile

Action 2 : Envisager la participation du réseau au projet EOLE et l'achat de matériel complémentaire à destination des publics empêchés

Action 3 : Contribuer à désacraliser le rapport aux bibliothèques en proposant des actions ou service hors champ traditionnel de la lecture publique

Action 4 : Développer les actions hors les murs et les nouveaux partenariats à destination des publics empêchés et éloignés de la lecture

Action 5 : Créer une plaquette d'information "facile à comprendre"

DANS UN OBJECTIF DE DEVELOPPEMENT DES PUBLICS, CONSOLIDER LES PARTENARIATS

### **Proposer une offre structurée à destination des partenaires éducatifs et sociaux**

Action 1 : Formaliser des outils pédagogiques à destination des enseignants

Action 2 : Développer des propositions correspondant aux besoins hors Education Nationale

Action 3 : Mettre en ligne une page dédiée aux professionnels sur le site internet

### **Développer les relations avec les acteurs culturels hors réseau**

Action 1 : Travailler avec la MDDS à une action plus cohérente sur le territoire de Niort Agglo

Action 2 : Développer les partenariats avec des institutions et des associations dont la vocation rencontre les objectifs patrimoniaux de l'établissement

Action 3 : Développer des partenariats spécifiques avec des salles de spectacles, cinéma, etc.

Action 4 : Renforcer les liens avec les communes et les autres établissements culturels

ACCOMPAGNER LES CITOYENS DANS LEURS USAGES DU NUMERIQUE, ŒUVRER EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET DE LA LITTERATIE NUMERIQUES

### **Œuvre en faveur de l'inclusion et de la littératie numériques**

Action 1 : Doter l'équipe du réseau d'une culture numérique solide et partageable

Action 2 : Développer les ateliers numériques à l'échelle du réseau

### **Proposer une offre adaptée d'outils et de matériels**

Action 1 : Construire une offre de prêt de matériels favorisant l'accessibilité

Action 2 : Réévaluer les besoins et les usages des matériels proposés



1- Fonds "Facile à lire" proposé à la médiathèque Pierre-Moinot (2023)

## AXE 2 : ENRICHIR ET VALORISER LES COLLECTIONS

OBJECTIF : développer une offre documentaire en phase avec les nouveaux besoins des publics, la valoriser pour la rendre accessible au plus grand nombre et la mettre en lien avec une politique patrimoniale ambitieuse mais attractive

### RENFORCER L'OFFRE DOCUMENTAIRE

#### **Renforcer la dimension "réseau" des collections**

Action 1 : Affiner la complémentarité des collections y compris avec la MDDS

Action 2 : Développer et consolider les fonds tournants/flottant à l'échelle du réseau, améliorer la circulation et la disponibilité des nouveautés sur tous les points du réseau

Action 3 : Repenser l'organisation des navettes documentaires

#### **Valoriser et améliorer la cohérence de l'offre de collections numériques**

Action 1 : Décliner les supports de communication pour la valorisation des collections numériques

Action 2 : Poursuivre l'évaluation et l'adaptation annuelle de l'offre existante

Action 3 : Diffuser des ressources en ligne libres de droits

#### **Se doter d'outils de gestion et de pilotage des collections**

Action 1 : Créer un groupe de travail autour de l'offre documentaire, physique et numérique

Action 2 : Formaliser des procédures et outils communs de gestion des collections

### GARANTIR LA CONSERVATION, LA PRESERVATION ET LA MISE EN VALEUR DES COLLECTIONS

#### **Garantir la conservation et la préservation des documents à caractère local ou patrimonial**

Action 1 : Organiser une politique de conservation partagée en mettant en place des procédures de conservation et d'élimination, à l'échelle du réseau et pour tous les domaines

Action 2 : Travailler sur des plans d'urgence et de sauvegarde des biens culturels

Action 3 : Prévenir les dégradations par le dépoussiérage, l'entretien et le conditionnement

Action 4 : Former un nombre plus important d'agents aux techniques de réparation

#### **Enrichir, faire connaître et valoriser le patrimoine bibliographique et littéraire conservé à la médiathèque Pierre-Moinot**

Action 1 : Achever le récolement et l'inventaire général des fonds patrimoniaux, traiter les fonds non catalogués et définir leur destination (conservation ou élimination)

Action 2 : Achever l'informatisation de ces fonds et verser la totalité des notices dans le CCFr

Action 3 : Structurer le service de numérisation

Action 4 : Communiquer sur les services et proposer des temps de médiation spécifiques et réguliers (visites, programme d'animations régulières ou ponctuelles, exposition, ...)



*2- Chantier de reconditionnement des collections patrimoniales (2021)*

## AXE 3 : SE RENFORCER COMME ACTEUR DE L'ANIMATION DU TERRITOIRE

OBJECTIF : réduire les inégalités d'accès à la culture en inventant de nouveaux liens entre les auteurs, les œuvres et les publics ; liens articulés autour des fonctions culturelle et sociale des médiathèques

### RENDRE VISIBLE ET LISIBLE L'OFFRE DES MEDIATHEQUES

#### **Rendre visible les médiathèques**

Action 1 : Poursuivre le travail autour de l'harmonisation de la signalétique

Action 2 : Travailler avec les communes sur la signalisation des médiathèques

Action 3 : Travailler sur la visibilité du nouveau bibliobus dans toutes ses dimensions

#### **Parler et faire parler des médiathèques**

Action 1 : Etablir un plan de communication à partager et à mettre en œuvre en lien avec le service communication (supports papier, présence en ligne et réseaux sociaux, ...)

Action 2 : Utiliser les outils numériques comme vecteurs de partage de contenus (coups de cœur, recommandations, ...)

Action 3 : Se faire connaître et repérer lors des actions hors les murs

Action 4 : Devenir un lieu d'accueil pour des projets extérieurs de partenaires

### ENRICHIR LES PROPOSITIONS D'ACTION CULTURELLE DES MEDIATHEQUES, PARTICIPER A LA VIE DU TERRITOIRE

#### **Renforcer le lien entre animations, offre documentaire et médiation**

Action 1 : Proposer un accompagnement personnalisé sur RDV (recherche bibliographique, numérique, etc.)

Action 2 : Développer une offre d'action culturelle en lien avec le bibliobus communautaire

Action 3 : Profiter des manifestations organisées sur le territoire pour faire connaître le réseau des médiathèques

Action 4 : Renforcer notre rôle de prescripteur notamment par l'usage des outils numériques

#### **Mutualiser les compétences et ressources en matière d'action culturelle**

Action 1 : Mettre en place des groupes de travail autour de l'action culturelle, des temps de partage des connaissances et de retours d'expériences

Action 2 : Créer des fiches ressources dans un dossier partagé (projets, matériels)

Action 3 : Mutualiser les animations (moyens, personnels)

#### **Renforcer et développer le partenariat avec les événements et les acteurs culturels**

Action 1 : Concourir au développement et à l'enrichissement de la 5<sup>ème</sup> Saison

Action 2 : Développer le partenariat avec les manifestations locales et le lien avec les communes du territoire



3- Le bibliobus communautaire desservira 9 nouvelles communes, en plus de la ville de Niort (2023)

## AXE 4 : METTRE LES DYNAMIQUES INTERNES AU SERVICE DES PROJETS, A L'ÉCHELLE DE LA COLLECTIVITE

OBJECTIF : mettre mieux en acte les valeurs de partage, de cohésion, de solidarité et d'adaptation propres au réseau des médiathèques et à Niort Agglo

AU SEIN DU RESEAU, PROMOUVOIR LE PARTAGE ET LA COLLABORATION

### **Développer le partage de connaissances et de compétences**

Action 1 : Identifiez des experts et personnes ressources dans les équipes, dans un objectif de partage de compétences à l'échelle du réseau

Action 2 : Formaliser un process d'accueil pour tous les nouveaux collaborateurs

Action 3 : Créer des outils collaboratifs et des dossiers partagés dans le but de capitaliser sur les actions déjà réalisées

### **Favoriser le management collaboratif et de projets**

Action 1 : Continuer d'impliquer les équipes dans les décisions

Action 2 : Développer nos compétences sur les thématiques de management collaboratif, animation de groupes, etc. pour favoriser les projets transversaux

REPONDRE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### **Inscrire l'action des médiathèques dans les ambitions de développement durable de la collectivité**

Action 1 : Repérer et prioriser les objectifs de la collectivité dans lesquels les médiathèques peuvent inscrire certaines de leurs actions

Action 2 : S'impliquer dans les groupes de réflexion éventuellement mis en place à l'échelle de l'Agglo (ou des communes, le cas échéant)

Action 3 : Inscrire la politique d'achat dans le cadre de la LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire

Action 4 : Offrir des services et des outils permettant aux habitants de participer à des actions en lien avec le développement durable

### **Travailler à la réduction de l'empreinte écologique des médiathèques**

Action 1 : Réinterroger nos pratiques en matière d'équipement des documents

Action 2 : Sensibiliser, responsabiliser les équipes sur les questions de développement durable

Action 3 : Questionner nos pratiques en matière d'utilisation de matériel informatique et électrique

Action 4 : Optimiser les déplacements et l'utilisation des véhicules



4- Séminaire Niort Agglo "Politiques publiques" (2022)